



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION - 2020 -

Photo
de
l'enfant

ENFANT

NOM : Prénom :
Né(e) le :/...../..... Sexe : M F Nationalité :
Adresse:

CP : Ville :
Tél. domicile :

Ass. Indiv. Resp. Civile : N° de contrat :
CAF de : N° allocataire :

SEJOUR :

Explor'Ados
à Mons-la-Trivalle

Cévennes Explor'
à Camprieu

Vacances à la Mer
à Valras-Plage

Du au 2020

Au vu des mesures dans le cadre du Covid-19, il n'y a pas de possibilité d'un départ en bus de
Montpellier cette année.

RESPONSABLE LEGAL (Mère, Père ou Tuteur)

Mère (nom, prénom) :

Tél. dom : portable : travail :

Courriel :

Père (nom, prénom) :

Tél. dom : portable : travail :

Courriel :

Autre : tél : portable :

Adresse de facturation (si différente)

Indiquez 2 personnes à contacter si nous ne pouvons vous joindre en précisant le lien (famille, amis...) :

Nom : tél. : Lien :

Nom : tél. : Lien :

REGLEMENT

Prix du séjour : + €

Adhésion 2020 20 € (une seule cotisation par famille) + €

Déductions (joindre les justificatifs) - €

TOTAL A DEVOIR : €

Le solde doit être réglé dans son intégralité 15 jours avant le démarrage du séjour.

DECLARATION DU RESPONSABLE LEGAL

Pour être admis au séjour, cette déclaration devra être obligatoirement remplie et signée par le Responsable légal de l'enfant

Je soussigné (Nom, Prénom).....

Responsable légal de l'enfant (Nom, Prénom).....

- demande d'inscription de mon enfant en ayant pris connaissance des conditions particulières d'inscription
- autorise mon enfant à se baigner, à participer à toutes les activités et sorties organisées dans le cadre de son séjour (voile, accrobranche, spéléo, via-ferratta, canoé, trotinette tout-terrain, VTT)
- autorise l'Association à utiliser dans le cadre éducatif ou pédagogique (journal, publications, outils de communication) des photos de mon enfant, prises au cours des activités du séjour
(si vous refusez cette disposition, merci de nous adresser un courrier stipulant votre refus)
- autorise le Directeur du séjour et toute personne mandatée par lui, à transporter mon enfant en voiture ou minibus en cas de nécessité ainsi qu'à le faire soigner et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions de médecin consulté
- m'engage à régler les frais de séjour et les frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation et d'opération éventuelles en l'absence de prise en charge médicale.
(pour les bénéficiaires de la CMU, nous vous verrons dans l'obligation de facturer l'ensemble des frais engagés si le document ne nous a pas été transmis avant le séjour)

A....., le..... 2020

Signature :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

L'enfant est il énurétique ? (pipi au lit)

OUI

NON

S'il s'agit d'une fille, est elle réglée ?

OUI

NON

Votre enfant fume-t-il ?

OUI

NON

Si OUI, l'autorisez vous à le faire dans le lieu prévu à cet effet ?

OUI

NON

L'enfant suit-il un régime spécial ?

Si OUI, (cf. fiche de liaison)

OUI

NON

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'accueil en collectivité, la mise en place de régimes alimentaires particuliers ne sera pas prise en compte dans le service de restauration, sauf allergie.

J'inscris mon enfant pour la : 1^{ère} fois 2^{ème} fois 3^{ème} fois et plus !

Comment connaissez-vous nos séjours :

Mairie Internet Amis, lesquels ?..... Ecole, laquelle :.....

Famille Autres :.....

DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- Fiche Individuelle d'Inscription - Déclaration du Responsable Légal - Règlement Interieur.
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile Individuelle de l'enfant.
- Fiche de Liaison - (Recto/Verso)
- Photocopie du carnet de vaccinations à jour + CMU si vous en êtes bénéficiaire.
- **Test de natation avec brassière (séjours « Vacances à la Mer » ou « Explor'Ados »)**
- Justificatifs CAF, CE, Mairie....
- Acompte **70 €/enfant** + cotisation / famille **20 €** à l'ordre de **l'A.E.P.C.**
(lors des inscriptions multiples, faire un seul chèque)

A retourner à : A . E . P . C . 2 rue Ernest Castan 34090 MONTPELLIER

Le règlement intérieur *ou* Comment bien vivre un séjour de vacances ?

L'actualité montre chaque jour que la vie collective (famille, école, lieux de travail ou de loisirs) n'est pas toujours simple.

Chacun, enfant, adolescent, et adulte, doit tenir compte des autres dans son comportement. C'est la condition pour le meilleur déroulement possible d'un séjour de vacances, pour l'agrément et le plaisir de tous.

Pour y arriver l'acceptation d'un minimum de règles de vie en société doit être concrètement respectée.

C'est le sens de ce contrat passé entre chaque enfant, ses parents ou tuteurs et l'équipe pédagogique du Centre représentée par le Directeur.

Dans cet esprit, il est de son devoir, après dialogue nécessaire et si celui-ci n'amenait aucune modification durable du comportement, de renvoyer l'enfant ou l'adolescent dans sa famille, le souci partagé par le Conseil d'Administration de l'Association et l'équipe éducative étant de garantir au plus grand nombre des conditions de vacances agréables, conviviales et réussies.

Ce règlement est donc à lire attentivement avec chaque enfant ou adolescent en lui fournissant les explications nécessaires. Son retour signé nous permettra de confirmer définitivement son inscription.

Notre enfant

s'engage pendant son séjour avec l'Amitié Cévenole à :

- Respecter les participants au séjour et à privilégier le dialogue, en excluant la violence verbale, morale ou physique.
- Participer à la vie quotidienne (propreté minimum, rangement de son lieu de vie...)
- Respecter et admettre les consignes du personnel d'encadrement.
- Respecter la nourriture, le matériel, le mobilier, les bâtiments et l'environnement sans les détériorer.
- S'intégrer dans les activités du séjour qui auront été élaborées avec lui.
- Ne pas emprunter les affaires qui ne lui appartiennent pas.
- Concevoir la vie en groupe et en vacances comme un lieu d'échange, de dialogue et d'épanouissement sans affrontement ni conflit.
- Tenir compte des règles de vie édictées en début de séjour avec les responsables.

J'ai pris connaissance de ce règlement et suis d'accord.

Signature des parents ou tuteur :

Signature de l'enfant :